Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle CDAC asbl

ayant son siège social à l'adresse 54, route de Trèves

6793 GREVENMACHER (Kulturbuef)

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F5142

(à biffer si non applicable), représentée par son président

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	BOHNERT Robert	Nom:	
Fonction:	président	Fonction:	
Date:	5 juillet 2022		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture